L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas la faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasin de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant que les annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois public et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se composera des trois bateaux suivans:
Le bateau à vapeur PAUL JONES, capit. Thomasson.— TECHE, capit. Wrentmore.— Le bateau vapeur A. GALLATIN, W. McClintock.

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14f-v

POUR ST. MARTINVILLE, Nouvelle-Ibérie et Franklin—Le paquebot régulier à vapeur ALEX. PORTER, capt. A. M. Sanley, partira pour les ports ci-dessus & les ports intermédiaires, Vendredi 20 courant à midi, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à G. HALL & A. B. BEIN, 19, Nouvelle Levée. 19 mars

POUR UNION, Ecore Fabre, Monroe, Harrisonbourg, Ouachita et les ports intermédiaires—Le steamer COLUMBUS, capitaine Rhodes, partira Vendredi, 20 courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO. 57, rue des Magasins. 18 mars

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer PAWNEE, capitaine E. H. Gleim, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & Co. 26, rue Poydras. 17 mars

POUR ST. LOUIS—Samedi 21 courant. Le bateau à vapeur PRAIRIE, capitaine Frelegh, partira à la date susdite. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras. JOHN MERRITT, 53, rue du Camp. 16 mars

PAQUEBOT REGULIER—POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Gibson et Fort Smith (Ark.)—Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CHEROKEE, capitaine C. Harris, est attendu à chaque instant et repartira immédiatement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à WILLIAM S. BROWN, 26, rue Gravier. 16 mars

A VENDRE—Le bateau à vapeur CHANCELLOR, dont on disposera à bon marché. Il est pourvu de tout en général; ses machines sont d'un grand pouvoir, et le bateau est en bon état. On pourra en prendre possession aussitôt que son chargement sera retiré. Pour les conditions, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce. 12 mars

PAQUEBOT REGULIER. POUR BAYOU LAFOURCHE—Le steamer bien construit et connu WASHINGTON, capitaine S. S. Muler, fera les voyages, comme paquebot régulier, pour le port ci-dessus, et quittera cette ville tous les vendredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
N. B.—Aucun compte contre le dit bateau ne sera payé à moins que la dette n'ait été contractée par ordre du capitaine. 20 fev—1m

PAQUEBOT REGULIER. Le bateau-à-vapeur TUSKINA, ayant été détenu, partira positivement pour le Lac Providence, Vicksburg, Millikins Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue du Canal, ou à J. HALL & A. B. BEIN, 19, Nile-Levee. 19 m

A LOUER. UNE MAISON dans la rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, composée de 3 chambres, une grande cour, écurie, &c. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY 73, rue du Camp. 19 mars—12f,3ps.

A LOUER—Cette belle maison en briques à 2 étages, avec cuisine, écuries, remise, &c. Le tout en briques, recouvert en ardoises, située dans la rue du Camp, entre Julie et St-Joseph, sous le No. 256. Le jardin est planté d'arbres fruitiers et orné; les appartemens seront donnés une belle récolte. S'adresser sur les lieux. 17 m—7

MAISON A VENDRE—Une petite MAISON rue Bourgogne, No. 330, entre Hôpital et Ursulines. On accordera des conditions avantageuses. S'adresser à B. DE SANTOS, Rue Remparts, entre Dumaine et Saint Philippe. 17 mars—6,3ps

A LOUER. La MAISON en face du Théâtre St. Charles, occupée par M. Uarah, qui y tient une barre. Elle sera libre le 1er juin prochain. S'adresser au bureau du Théâtre St. Charles. 14 mars—6

A VENDRE OU A LOUER—Le beau bien de campagne situé à un mille au-dessus du ferry de la première municipalité, de l'autre bord du fleuve, autrefois la résidence de Madame Duverjé, se composant d'une superbe maison de maître et ses dépendances, d'un joli parterre, verger, &c, le tout en bon état. Livraison en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à B. OLIVIER, 215, rue Royale. 10 m—90

A LOUER—Une maison située rue de la Douane entre les rues Bourbon & Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, rue St.-Louis, No. 9. 3 m

A LOUER—Une maison haute rue de l'Esplanade entre Dauphine & Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St.-Louis. 3 m

A LOUER—Une petite maison, rue des Grands Hommes, No. 16. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St.-Louis. 3 m

A LOUER— Une maison à un étage composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philippe S'adresser à la maison située au coin des rues Dumaine et Dauphine 16 jan—1v

BANQUE DES AMELIORATIONS, Nlle. Orléans, ce 13 mars 1840.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier, pour la construction et mise en place de la charpente en fer du dôme de la Bourse de la Cité, ainsi que pour la construction aussi en fer du plafond, des soffites du plancher de la terrasse supérieure, des fermes d'architrave, ancres, tirans, chaînes, patins, cercle décartement; le tout composant les travaux ci-dessus désignés, ainsi que le chassis en fer, le paratonnerre et ses armatures.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 25 du mois courant. Le plan, la spécification et le cahier des charges peuvent être examinés au bureau du caissier.

Les propositions devront mentionner le mode du paiement demandé.

Par ordre de la direction,
14mars L. BERNARD, Caissier.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NASHVILLE.

Arrangements du Printemps.

Jusqu'au 1er. Avril, les chariots feront des voyages avec des passagers tous les Dimanches.

	Départ.	Retour.
Savoir:	10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir.
	2 heures du soir.	5 1-2 h. du soir.

Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accomoder les visiteurs du *Prairie Cottage*. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.

Afin d'accommoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 20 courant, à 6 heures du matin jusqu'au 25, premier jour de la course et les chars feront leurs voyages aux heures suivantes [illegible] durant les courses.

[illegible]

JAMES H. CALDWELL, Président.

[illegible]

TRAITES—[illegible] New-York, à vendre par CLASON & VLES, 44, rue de Chartres.

TRAITES sur Mobile [illegible] KOHN, DARON & co, 28 Bienville.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—La goëlette fine voilière URCHIN, capitaine Cook, sera expédiée incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à J. B. BAILEY, 14 Bienville. 13 m

POUR NEW YORK—Le brick neuf GALVESTON, capitaine Burr, ayant la majeure partie de son chargement arrêté partira incessamment. Pour balance du fret passage, ayant de beaux emménagemens. S'adresser à bord, poste no. 12, 2de municipalité ou à FOSDICK & BROTHER, 70 Camp. 13 m

POUR LIVERPOOL—Le brick de première classe, RUSSIA, capitaine McManus, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 12 m

POUR NEW-YORK—Le brick A. 1. CARLETON, capitaine Tameson, peut recevoir 50 balles de coton sur le pont et prendre 4 passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 16 mars

POUR NEW-YORK—La goëlette HARRIET & LOUISA, capitaine Payre, partira incessamment. Pour passage, seulement, s'adresser à J. B. BAILEY, 14, rue Bienville. 16 mars

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière CORA, doublée et chevillée en cuivre, capit. Young, est en chargement en face de la Place d'Armes, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. BAILEY, 14, Bienville. 12 mars

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière ONTARIO, capitaine Proctor, prendrait encore 100 barils sous le pont et 100 de dessus. S'adresser à FOSDICK & BROTHERS. 13 mars

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier A. 1. CARLETON, capt. Jameson, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage s'adresser à E. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 12 mars

POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA ET HELEN, va être expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 11 mars

POUR NEW-YORK—Le brick neuf TECUMSECH, capitaine Pendleton, amarré en face des bâtisses du Triangle, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp. 7 mars

POUR NEW YORK—Le brick MONTEVIDEO, capitaine Race, a besoin de 200 barils de fret pesant. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp. 7mars

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier GRAND-TURK, capitaine Dyer, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 f

POUR NEW-YORK—1er navire—Le brick CHANCEY, capt. David Moore, est maintenant en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 66, Commune. 26 fev

POUR BOSTON—Le brick MAJESTIC, peut recevoir 50 balles de coton et 100 barils sur le pont. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 16 mars

POUR BOSTON—Le brick FLORENCE, capt. Rose, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle ou à FOSDICK & BROTHER, 70, rue du Camp. 6 mars

POUR BOSTON—Le brick GAZELLE, capitaine Glover, partira sous peu. Pour fret de 300 barils ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 26 fev

POUR BOSTON—Le brick PILGRIM, a besoin de 90 balles de coton pour compléter sa cargaison et il partira ce soir. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 25f

POUR BOSTON—Le brick VOLTAIRE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 26 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, peut prendre 60 balles de coton. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 16 mars

POUR PHILADELPHIE OU NEW YORK—La goëlette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes,—Pour fret s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle, dans la Seconde municipalité ou à J. ALBERT, 36 rue St-Louis. 6mars

POUR PHILADELPHIE—Le brick ANTARES, capitaine Hatch, peut prendre encore 200 barils et partira Mercredi prochain. Pour fret, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 9 mars

POUR PHILADELPHIE. Le packet ARCHER, capitaine Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au dessus de la presse de la Louisiane, ou à JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 3 m

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 2 fev

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL WAYNE, peut prendre 50 balles de coton sur le pont. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 16 mars

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE, capitaine Pepper, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 23 fev

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL WAYNE, capitaine Blackington, a besoin de 300 barils pour compléter sa cargaison. Pour le montant de ce fret, ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 4 mars

LIGNE DE LA NELLE. ORLEANS ET DE LA MOBILE—Le packet goëlette SWAN, capitaine Trainer, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 66, Commune. 7 m

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE—Le beau navire neuf A. 1., SUSAN DREW, capitaine Babbidge, a commencé à charger et prendra encore du fret, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & CO., 26, rue Bienville, ou à E. JAS. JENKINS. 7 mars

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A 1, BRUNETTE, capt. Robinson, partira la semaine prochaine. Pour passage, s'adresser à J. B. BAILEY, 14, Bienville. 14 mars

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Barr, partira immédiatement. Pour fret de 300 ba[illegible] Camp. 9 mars

POUR LIVERP[illegible] capitaine Webster [illegible] 300 balles de coton [illegible] 7mars

POUR LIVERPO[illegible] première classe TYRONE, c[illegible] fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 29 fev

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BANGOR, capitaine Gustace, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 fev

POUR TRIESTE—La barque A 1, BOHEMIA, capitaine Nasay, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à SCHMIDT, WERNER & CO, 98, rue Bienville. 12 fev

POUR BORDEAUX—La barque UNION, capitaine Boyer, partira immédiatement pour le port ci-dessus, pourvu qu'assez de fret soit offert dans trois jours, s'adresser à J. T. LAGUERENNE & Co, 57, rue Tchoupitoulas. 29 fev

Le navire MARENGO, capitaine J. J. Larkin, maintenant en chargement pour le Havre, peut prendre quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à F. FERRET, 159, rue Toulouse. 29 fev

POUR MARSEILLES—La barque fine voilière DAMARISCOTTA, capitaine Clark, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 fev

POUR MARSEILLES—Le brick R. GRONING, marqué A. 1. capt. Landon, a besoin de 900 balles de coton pour le port ci-dessus, pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 29 fev

POUR BORDEAUX—Le navire français PANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la Halle aux Legumes, ou à R. A. LEFEBVRE & Co. 10, rue Toulouse. 15 fev

PORTS DES ANTILLES.

POUR LA HAVANE—La goëlette HERO, partira sous peu. Pour le port de 400 barils ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 5mars

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole MARIA, capitaine Maristany, du port d'environ 860 tonneaux, est prête à prendre du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co. 3 mars

MODES DE PRINTEMPS.

MME. JONC, rue Royale No. 170, entre Toulouse et St. Pierre, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a maintenant en vente, un assortiment très varié le modes, telles que chapeaux très riches pour dames et enfans, jaconats français, dentelle, rubans et tout ce qui concerne les modes et aux plus bas prix. 16 mars—5

MADEMOISELLE CREVON, marchande de nouveautés, rue Bourbon, encoignure Ste. Anne, informe respectueusement les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment de fort jolis chapeaux de paille d'Italie et autres, pour la nouvelle saison. Elle offre à vendre à bas prix un choix de modes et nouveautés, soit en gros ou en détail. 14mars—10j

MODES DE PRINTEMPS. MME. MACE, Rue de Chartres Entre Toulouse [illegible]

A L'honneur de prévenir les dames qu'elle a maintenant en vente, un assortiment très varié de modes, comprenant tous les genres de coiffures de saison pour dames et enfants, prix modéré. 18 m—4

CUCULLU, LAPEYRE & Co. offrent à vendre: [illegible] café vert de la Havane, [illegible] F. JORDY, No. 112, rue Royale. 17 mars

TOILE GARANTIE. [illegible] JEAN B. MARTINSTEIN, [illegible] Royale.

A VENDRE [illegible] Clos de Vougeot, [illegible] Vin du Rhin, [illegible] 17 mars

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON [illegible]

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE [illegible] Nouvelle-Orléans, 1er. septembre 1839. [illegible]

CHANVRE [illegible]

LAINE, CUIRS [illegible]

PORTS DU TEXAS.

POUR GALVESTON—La goëlette CORINNE, capt. Hitchcock, ayant les trois quarts de sa cargaison, partira le 18 de ce mois. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la place d'armes ou à J. B. BAILEY, 14, Bienville. 16 mars

POUR SAN LOUIS, Velasco, Brazoria, Columbia, Galveston et Houston [Texas]—Le brick NAHMAKANTA, capitaine Eustis, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Le steamer Constitution prendra son fret à San Luis pour le Brazos, et le steamer Cuba prendra le fret pour Galveston et Houston aux prix ordinaires qui se payent et sans frais pour la réexpédition. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la presse à coton d'en haut ou à H. G. HEART, 66, rue de la Commune. 26 fev

POUR GALVESTON, (Texas)—La goëlette paquebot CHARLES, capt. Moore, ayant les deux tiers de son chargement, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 66, rue de la Commune. 21fev

A VENDRE OU A FRETER.

DEMANDE A FRETER—D'une goëlette ne tirant que 6 pieds d'eau et du port de 400 à 500 tonneaux. S'adresser à J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée. 14 mars

A FRETER—Le navire fin voilier et de première classe BOWDITCH, pouvant porter 2600 balles de coton, et est actuellement prêt à recevoir son chargement. S'adresser au capitaine à bord en face de la presse à coton. 13 mars

A FRETER—La barque neuve CASPIAN, capitaine Billings, pouvant porter 1100 balles de coton; elle sera prête sous peu à recevoir un chargement. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 13 m

FRET OU AFFRETTEMENT—La jolie goëlette ROMP, de 1000 barils, est prête à prendre du fret pour quelque port de l'isle de Cuba. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & CO., 65, rue du Camp. 10 mars

DEMANDE D'UN NAVIRE—Une bonne goëlette, ou un brick du port de 1000 à 1200 barils trouvera immédiatement une cargaison à des conditions avantageuses pour un port des Antilles. S'adresser à HENRY TETE, 13 rue Conti. 6mars

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un bon navire du port de 2000 à 3000 barils peut obtenir du fret à des conditions libérales pour un port de la Méditerranée. S'adresser à HENRY TETE, 13 rue Conti. 6mars

A FRETER—Le packet de New-York, SHAKSPEARE, capt. Cornell, du port de 2,200 balles, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un port d'Europe. Pour les conditions, s'adresser à FOSDICK & BRO. 70, Camp. 29 fev

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un navire pouvant porter de 450 à 500 boucauts de tabac pour Gibraltar. S'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 66, Commune. 7 mars

A FRETER—Le trois mâts ST. LAWRENCE, capt. O. P. Brown, du port d'environ 1300 ball. sera prêt à recevoir du fret sous peu. S'adresser à S. HEATH & Co. 66, Camp. 5 mars

A FRETER—Le brick neuf et fin voilier AMERICA, capt. Stephensen, du port d'environ 1,000 balles, sera prêt à prendre une cargaison pour un port du Nord ou de la Méditerranée. S'adresser au capitaine, à bord en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à HERBAULT, FRERES, 79, rue Bienville. 4 mars

VENDRE OU A FRETER—La goëlette CORA. S'adresser au capitaine à bord ou à W. F. VIGERS & Co. 28 fev

A FRETER—La goëlette WATERWITCH, prête à prendre une cargaison, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co., 18, rue Toulouse. 25 fev

DEMANDE D'UN NAVIRE—On a besoin d'un navire pouvant porter de 8 à 900 barils pour prendre une cargaison pour les Indes Occidentales. JOS. H. ASHBRIDGE. 24 fev

AVIS CONCERNANT LES TABACS.

LES magasins à tabac d'en bas sont maintenant ouverts et préparés pour la réception. Ces magasins sont à l'épreuve du feu et comme ils sont munis de vingt presses chaque boucaut peut être séparé du tabac avant l'inspection ce qui permettra de vérifier exactement la tare et le poids net. Avantage très grand pour le vendeur comme pour l'acheteur; pour le vendeur, parceque tout le tabac pourra être replacé dans les boucaut; pour l'acheteur parce qu'il aura l'occasion de bien voir l'article acheté et de connaître les avaries de tout genre. Ces magasins étant situés sur le bord même du fleuve, il y aura une grande économie de frais de transport soit en déchargeant des bateaux à vapeur soit en chargeant à bord des batimens, sans compter qu'on n'aura nul risque à courir du mauvais temps pendant le court trajet des magasins à bord et *vice versa*.

Par ordre des commissaires, DUGGAN, garde magasin. 10 m—26 3ps

VINS ET LIQUEURS, &c—200 caisses vins vieux, Château Lafitte et Château Margaux; 300 caisses de 12 demi bouteilles vins fins des meilleurs crûs; 300 do de 12 bouteilles do; 500 do vin rouge ordinaire; 50 caisses kirsch de la Forêt noire, qualité supérieure; 300 paniers de Champagne supérieure; 20 balles clous de girofle du Bourbon; 40 caisses liqueurs fines de Bordeaux assorties; 1000 paniers anisette superfine de Bordeaux; 4000 sangsues, en magasin, d'importation récente et à vendre à de bas prix par BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville. 19mars

MARCHANDISES SECHES—Indiennes bleues américaines; coutils coton americain; étoffes rayées à pantalons; cotonnade de printemps; indiennes françaises, jeans rouge et bleu, pour meubles; mousselines suisses; rideaux brodés en mousseline; cols en satin et crin; couvertures françaises 3 points; en magasin et à vendre à de bas prix par BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville. 19mars

CONSERVES ALIMENTAIRES DE J. COLIN, Nantes
100 caisses sardines à l'huile en boites, 1/2 et 1/4 boites;
10 do do au beurre do. do. do.;
10 do fruits assortis au jus.
10 do fraises au jus; 20 do petits pois;
10 do truffes; 10 do juliennes;
10 do haricots verts; 6 do de cèpes à l'huile;
5 do fèves conservées;
5 do pâtés et gibiers truffés;
20 do jus de fruits; 10 de sauce de tomates;
15 do champignons au naturel;
Reçus par le navire Zanga et à vendre à de bas prix par BLANCHARD, EIMER & CO, 26, rue Bienville. 19 mars

SAVON ET HUILE—4000 caisses savon extra no. 1 et no 2 de marques James Gould, J. H. Morton, Jackson & Trowbridge, Geo. Jackson, G. A. Meachum et T Lynch; 5 futailles huile de baleine pressée en hiver, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane. 19mars

TOILES A DRAPS ET A CHEMISES—100 balles et caisses toiles à draps et chemises blanches et écrues à vendre en magasin par JOHN A. MERRITT, 53 Camp. 19mars

SPIRITUEUX—150 barils genièvre de New York; 100 do brandy 1ère. preuve; 150 do 4me. preuve; 100 do imitation 1ère. et 4me. preuve; 40 do. rum du Nord; 50 do. alcohol; en débarquement et à vendre par J. B. FIELD, 73, Bienville. 19 mars

VERRES A VITRES ET MASTIC—300 caisses verres à vitres qualités et grandeurs assorties, des fabriques de Boston, Waterford, Baltimore et Pittsburg; 10 barils mastic en vessies, à vendre par JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas. 19 mars

INDIGO—12 surons bel indigo de la Côte Ferme, importé directement de Porto Cabello, par JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas. 19 mars

PARFUMERIES & PAPIER—8 caisses parfumeries assorties; 36 colis papier français ayant droit au drawback, à vendre à bas prix par BLANCHARD, EIMER & CO., 26, rue Bienville. 19 mars

ALCOHOL, TEREBENTHINE, &c—15 barils alcohol Boston; 20 do essence de térébenthine; 30 barils huile à lanterne de Castine; 75 caisses moutarde de Londres; 100 caisses sirop de limon; 325 paniers bouteilles à Madère; 10 barils huile de Palmachristie; à vendre par JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas. 19 mars

EAU DE VIE DE COGNAC—Le soussigné offre à vendre:—
40 demi pipes eau de vie, marque Dusseau,
20 do. do. Castillon,
30 do. do. J. J. Dupuy
25 quart do. do. do.
Le tout ayant droit à l'exportation.
12mars—4 L. G. SASSINOT, 90 rue St Louis

DOMESTIQUES A VENDRE—Un nègre, de 26 ans, et sa femme, de 20 ans—tous deux bons domestiques de maison et travaillant aux champs, garantis, exempts de tout vices et maladies prescrits par la loi; titres incontestables. S'adresser à WM. S. BROWN, 26, rue Gravier. 14 mars

VIN, EAU DE VIE, &c.—60 barriques vin de Medoc Pauillac,
40 ditto dito St-Estèphe,
230 dito Bergasse, Bethford, Grousset,
30 demi-pipes eau de vie,
45 quarts dito,
50 dito Madère Marseille,
4000 caisses vin de toutes les qualités,
6 balles amandes à coques tendres, à vendre en gros et en détail, par S. LATAPIE, Vieille Levée, No. 70. 16 mars

RIZ, CAFE &c.—A vendre en gros et en détail.
50 Tierçons riz de la Caroline,
175 Sacs café Havane, Java, Laguira, &c.
250 Caisses morue blanche,
250 Kets saumon,
350 Paniers huile d'olive, Flagnol, Possel &c.
80 Barils vinaigre,
50 Dito. Maquereaux,
50 Fromages de Goshen.
16 mars S. LATAPIE, Vieille Levée, No. 70.

A VENDRE en débarquement du navire Bowditch, du Havre, par le soussigné - Indienne à meuble bleue chamois et rouge; bordure pour rideaux; Jaconas unis d'une seule couleur; Jaconas fonds imprimés nouveaux dessins; cravattes jaconnas do. do., guinghams unis, coutils nouveaux dessins; châles filet à la main et imitation 7-4 6-4, 5-4 4-4 3-4; châles hernanie 6-4 5-4 4-4; filet en pièce à la main et imitation blanc et noir; gants, mitaines et gants mi-doigts à filet; voiles à filets noirs et blancs; voiles barège fonds brochés et unis; barège vert en pièces; pélerines et fichus à filet, linge de table pour serviettes, unis et damassés, chaussettes en fil écru et blanc; saucissons de Lyon et sardines à l'huile. 11 m B. LACOSTE, rue Royale, No. 108.

VINS de Bordeaux, Eau-de-vie &c.—A vendre par le soussigné, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux, Havre et Marseilles: 200 barriques vin rouge St. Estèphe, Pauillac, St. Julien, Margaux &c. [illegible] F. JORDY, No. 112, rue Royale. 16 mars—10

M. VICTOR DECAUX prévient ses amis qu'il vient de recevoir par le Lesker du Havre, un assortiment de marchandises de la saison: [illegible] V. DECAUX, Royale, no. [illegible] Bienville et Conti.

VINS DE BORDEAUX—[illegible]

[illegible] HUGO C. GOLDSMEISTER, 44, rue Bienville.

[illegible] A. GIRAUD, [illegible] Tchoupitoulas.

CLOU[illegible] J. FIELD, [illegible] rue Bienville.

BEURRE DE GOSHEN—Un petit lot, à bas prix VAN WYCK & Co. 33, rue du Camp. 18 mars

PLOMB A TIRER—Un grand assortiment en magasin VAN WYCK & Co. 33, Camp. 18 mars

BILLETS du Kentucky et Illinois—$3,000, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co. 26, Poydras. 18 mars

GENIEVRE de Hollande et Vin de Malaga doux, à vendre par R. GRONING & Co. 18 mars

PORC ET GRAISSE, en débarquement, à vendre par R. GRONING & Co. 18 mars

FARINE—1000 barils en débarquement, à vendre par G. DORSEY, 44, Nile-Levée. 19 mars

WHISKEY—50 barils en magasin, à vendre par G. DORSEY, 44, Nile-Levée. 19 mars

HUILE—Pressée en hiver et en automne. W. C. TOMPKINS & Co, 65 Camp. 18 mars

FROMENT—2000 boisseaux, qualité supérieure. W. S. BROWN, 26, Gravier. 18 mars

EAU-DE-VIE de Champagne—10 demi pipes, qualit supérieure P. H. GALLWEY, 6, Conti. 18 mars

RUM DE LA JAMAIQUE—10 boucauts, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 18 mars

COUTIL—30 balles, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 85, Gravier. 18 mars

TRAITES sur New York, à vendre par VAN WYCK & Co, 33, Camp. 18 mars

MAQUEREAUX—Quelques barils no. 2, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 66, Commune. 19 mars

PLATRE—300 barils plâtre de Paris. G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 17 mars

CHAUX—1200 barils chaux de Thomaston, G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 17 mars

PORC—150 barils Porc Prime, J. B. FIELD, 73, rue Bienville. 17 mars

CAFE RIO—d'importation directe, GEO. GREEN & BRO, 26, Camp. 17m

CHANDELLES—50 caisses spermaceti à vendre par W. F. C. TOMPKINS & Co, 66, Camp. 17 mars

TRAITES sur New-York à vue, à vendre par J. BARELLI & Co., 61 Commune. 17 mars

RIZ—150 tierçons, première qualité, à vendre par J. BARELLI & Co., 61 Commune. 16 mars

PLOMB—1300 saumons; 50 caisses plomb. en barres, GODFREY, LAWRIE & SMALL, 36, Gravier. 16 mars

PLOMB—150 saumons du Missouri, BOGERT & HAWTHORN. 63, Gravier. 16 mars

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par CLASON & VLES, 44, rue Chartres. 16 mars

CAFE—300 sacs fin vert Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée, 16 mars

SUCRE—47 caisses blanc Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 16mars

BŒUF—50 barils et 50 demi-barils mess à l'inspection, à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée. 16 m

FARINE—1400 barils en débarquement à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée. 16 mars

HUILE de Spermaceti pressée en hiver, en magasin, par WILLIAM S. BROWN, 26, Gravier. 14 mars

SEL—5000 sacs de bonne qualité, à vendre par ALEX. PARK, 91, Commune. 14 mars

GRAND assortiment d'articles de Rogers, à vendre par NORMANN STEEL & Co, 14, Camp. 14 mars

TOILE d'Irlande—4/4 à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville. 14 mars

MOUCHOIRS imitation madras, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville. 14 mars

SAVON DE WINDSOR—200 caisses véritable Windsor. DAVID FELT & Co. 24, Chartres. 14 mars

TOILE d'emballage de Dundee—A vendre par R. GRONING & Co. 14 mars

PORC—170 barils mess, sous inspection. JOHN A. MERRITT & Co. 53, Camp. 14 mars

RUM de Easton—150 barils en magasin. JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 14 mars

TOILE de Russie—150 pièces en magasin. JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 14 mars

GRAVURES ANGLAISES à vendre en magasin, par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville. 14 mars

THE—30 demi-caisses thé noir, à vendre par R. GRONING & Co. 14 mars

BAS—1 caisse unis et à jour à vendre par WM. FREHN, 56, rue de la Douane. 14 mars

TOILE D'EMBALLAGE et cordes, à vendre par R. GRONING & Co. 14 mars

RIZ—200 barriques excellent riz de la Caroline, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune. 19mars

RUM—50 barils rum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

CLOUX—500 barils clous de Boston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 29 Gravier. 19mars

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co, 26, Bienville, 12 m—3t.

TRAITES SUR NEW-YORK, à 3 jours de vue à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienv. 12 m—3t.

TRAITES SUR MARSEILLE, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville, 12 m—3t.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par J. LANDIS & Co. 13 mars

FARINE—1000 barils à bord, à vendre par G. DORSEY, 44, Nile Levée. 13 mars

WHISKEY—200 barils rectifié, à vendre en magasin, par G DORSEY, 44, Nile Levée. 13 mars

CAFE DE RIO de première qualité en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 26, Camp. 13 mars

BILLETS de l'Indiana, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 26, Poydras. 13 mars

CORDE—50 rouleaux corde du Nord, à vendre par FOSDICK & BRO, 70, Camp. 13 mars

HARENG—300 barils de Menhadden, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 13 mars

CAFE—100 sacs Havane vert, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 13 mars

POIVRE—de qualité prime, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp. 12 mars

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par J. A. BARELLI & Co., 61 Commune. 7 m

COUVERTURES Françaises 3 points en débarquement et à vendre par J. P. BONNET, 3, Royale, 7 mars

HUILE DE PLAGNOL—500 paniers assortis à vendre par J. P. BONNET, 3. rue Royale. 7 mars

FARINE—300 barils en bon état pour être expédiés, à vendre par O. DORSAY, 44, Nile Levée. 7 mars

INDIGO—15 surons d'indigo en magasins et à vendre par CHASS. S. HARRISON & Co., 24, Poydras. 7 mars

MOUTARDE DE LONDRES—100 caisses à vendre par CHS. J. HARRISON, 24, Poydras. 7mars

CHANGE sur Londres, à vendre par SCHMIDT & Co. 98 Bienville. 7mars

CIMENT ROMAIN—60 barils en magasin et à vendre par S. HEATH & Co, 99, Camp. 6 mars

CHANGE sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co. 6 mars

CHANGE sur Londres à vendre par CLASON & VLES, 44 Chartres. 6 mars

TRAITES sur New-York à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp. 6 mars

FARINE—1000 barils farine en bon état à bord, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras. 5 mars.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras, 5m.

LARD—Pieds-salés et épaules de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras. 5 mars

AMANDES—35 sacs amandes en débarquement du navire Shakspeare, à vendre par HENRY TETE, 13 Conti, 5m

MANDATS sur New-York, à courte vue, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp. 5 mars

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas. 5 mars

RIZ—350 tierçons en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 5 mars

FOIN—200 balles du nord en magasin et à vendre par W. G. MULLEN, 17 rue Poydras. 5mars

CIRAGE—25 grosses cirage superieur, à vendre par G. N. MORISON, 11, rue du Canal. 2 mars

ALCOOL—5 barils, en magasin et à vendre par G. N. MORISON, 11, rue du Canal. 2 mars

CHANGE—Traites sur New-York à 5 jours de vue, à vendre par KOHN DARAN & Co, 28, rue Bienville, 2 mars

CHANGE—Traites sur Paris à vendre par KOHN DARAN & Co, 28, Bienville, 2 mars

WHISKEY—300 barils rectifié, 1re qualité, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras. 2 ma

SACS DE PITRE—50 balles en magasin et à vendre par HADDEN & HALL. 2 mars

PORC—800 barils Porc mess, M. O. et prime, à vendre par JOS. LANDIS & Co, 14, Poydras. 19 mars

WHISKEY—300 barils rectifiés, en magasin et à vendre par JOS. LANDIS & Co, 14, Poydras. 19 mars

BILLETS du Kentucky, Indiana et Illinois, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 19 mars

CAFE HAVANE—600 sacs en débarquement de la goëlette Elizabeth, à vendre par JAS. B. FIELD, 73, rue Bienville. 19 mars

FROMAGE, BEURRE—100 frequins beurre Goshen; 50 caisses fromage do; 50 barils do do, en débarquement du paquebot Oconee. JAS. B. FIELD, 73, Bienville. 19m

CONFITURES de la Havane—Quelques barils et caisses, à vendre par W. F. VIGERS & Co. 30, rue Bienville. 19 mars

MAQUEREAUX—100 barils no. 3, récemment reçus par le navire Ferax, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane. 19mars

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine de New Bedford et Nantucket, à vendre en magasin par DAVIS & HOBART, 18 rue de la Douane. 19mars

2000 sacs sel de Liverpool, à vendre sur la Levée en quantités convenables aux acheteurs, par ROBT. G. RIEMSDEN & Co, 70, rue Royale. 5 mars

VINS DE CHAMPAGNE et de Clevès. 300 barils Clevès, 40 paniers de Champagne et 125 caisses vin rouge, à vendre à bas prix par A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas. 5 mars

BOIS—bois à brûler chêne et frêne, bois de pin pour steamboats, goudron et petits en gros barils, charbon de bois, sable et coquilles, briques de la Ville, à des prix raisonnables par CHAUCHON & LEROY, Enc. St. Claude et chemin Carondelet. 3 mars

AVIS—Les soussignés préviennent leurs amis qu'ils ont le dépôt du vrai vin de diverses années, de Château Gruau Laroze, appartenant à MM. Balguerie & Co., de Bordeaux, par R. A. LEFEBVRE & CO., 10, rue Toulouse. 14 mars

WM. BERGER, rue St Louis No. 19 offre à vendre: Un bon piano carré, garanti manufacture Nunns Clark & Co. Une bonne cuisinière et blanchisseuse, créole, on peut l'avoir à l'essai. Divers esclaves, maisons, terrains et terrains du Texas. Des avances faites par traites sur des consignations de coton et produits pour Boston. 11 mars—8s

LES soussignés ont constamment en magasin de marchandises de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix modérés:

450 barriques vin rouge Montferrant 1837 et 1838, 375 do de St. Estèphe 1836 et 1837; 290 do de St. Julien 1837; 300 do du Haut Brion 1838; 300 do do diverses marques; 80 do do Brame Mouton 1834; 40 do do Château Lafitte 1833; 40 do do Léoville 1834; 30 do do Château Margaux 1832; 40 futs eau de vie 4me. preuve, marque Castillon Je. 20 do. do do marque J. J. Dupuy, 800 caisses vin blanc Barsac et Sauterne, marque veuve Delbos & Fils, de Bordeaux; 300 caisses vin rouge Léoville, même marque; 6000 caisses vin rouge ordinaire, diverses marques; 40 caisses de do. Château Lafitte 1832; 200 caisses beaux fruits à l'eau de vie, bocaux de litres.

(Marque Forestier Frères.)

100 caisses absynthe suisse, grandes bouteilles, 100 caisses kirchenwasser de la Forêt noire; 20 barils divers liqueurs secs de Bordeaux; 80 milliers bouchons fins demi-longs; 8 milliers plants de muriers première qualité. Le tout reçu par les derniers arrivages.

R. A. LEFEBVRE & Co.
14 mars No. 10, rue Toulouse

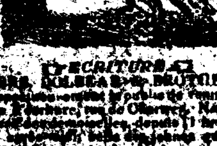

ECRITURE.

M[illegible] [illegible] No. [illegible]

[illegible]

MADERE des Indes Orientales—41 caisses d'une qualité supérieure, à vendre par P. H. GALLWEY, 6, Conti. 18 mars

BEURRE de Goshen—15 frequins, 1re qualité; 415 do, pour clore une facture. W. C. TOMPKINS & Co, 65, Camp. 18 mars

HABILLEMENS FAITS—6 malles de linge fait, pour la saison. W. C. TOMPKINS & Co, 65, rue Camp. 18 mars

CAFE—350 sacs Havane fin vert, en débarquement du brick Jeanette, à vendre par J. ROBERT & Co, 47, rue Bienville. 18 mars

MERINOS français, pour tailleurs à vendre à des prix très modérés par les soussignés. BINOCHE FRERES. 18 mars—6

POIVRE—350 sacs poivre lourd de Sumatra, en débarquement du navire Nashville, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 18 mars

PORC—350 barils mess, prime et rump, à vendre par MAHARD & BROTHER, 30, Nelle-Levée. 18 mars

BŒUF—Mess, M. O. et prime à l'inspection, à vendre par MAHARD & BROTHER, 30, Nelle-Levée. 18 mars

FARINE—400 barils superfine bien conditionnés, à vendre en magasin, par MAHARD & BRO., 30, Nelle-Levée. 18 mars

SOUFFLETS—20 paires soufflets de forgerons fabriqués à Cincinnati, à vendre par MAHARD & BRO., 30, Nelle-Levée. 18 mars

RESINE—150 barils raffinés à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier. 18 mars

CORDE de Manille, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 85, Gravier. 18 mars

COTONS de Lowell—40 balles, 4/4, en débarquement du navire Ferax, à vendre par STETSON & AVERY, 85, Gravier. 18 mars

CLOUX de Boston, manufacturés du fer de Suède, à vendre par STETSON & AVERY, 85, Gravier. 18 mars

SEL—1160 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement du Jas. H. Shepherd, à vendre par ALEX. PARKS, 91, Commune. 18 mars

SEL des Iles Turques, de Cadix et de Setubal, en lots convenables, à vendre par A. PARKS, 91, Commune. 18 mars

TAFFETAS GOMME—30 pièces Taffetas gommé, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale. 18 mars

CHAPEAUX de Paille pour enfants et cadets, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale. 18 mars

AVANCES libérales sur consignations de coton et autres produits à J. J. Andrews & Bro. New York, par ANDREWS & BRO., 50, Camp. 17 mars

EPAULES et Jambons—30 futailles épaules, 40 barils jambons de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHER, 30, Nelle Levée. 16mars

RIZ—50 tierçons et 20 demi tierçons première qualité, à vendre par STETSON & AVERY, 85, rue Gravier. 19 mars

RIZ—50 futailles riz de la Caroline, en déchargement du brick Ajax, à vendre par J. A. BARELLI & CO., 61, rue de la Commune. 19 mars

RUM—40 barils et 20 boucauts, à vendre par J. A. BARELLI & CO., 61, rue de la Commune. 19 mars

GRAINE DE LIN—4 barriques et 10 barils, à vendre par G. N. MOUSON, 11, rue du Canal. 19 mars

CAFE—300 sacs café vert de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 19 m

CIGARRES DE LA HAVANE—Un assortiment complet des meilleures qualités à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 19 m

AMIDON—10 barils de qualité supérieure de la Havane à vendre en magasin, par J. ROBERT & Co., 47, rue Bienville. 19 m

FARINE—720 barils estampés Fease, en débarquement de chaland à vendre par O. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée. 19 m

WHISKEY—150 barils estampés Pullant en débarquement à vendre par O. DORSEY, 44, Nouvelle Levée. 19 m

SACS DE PITRE d'une forte contenance, à vendre en magasin pour clore une consignation par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 19 m

WAGGONS—waggons pour chevaux et bœufs, des manufactures de Philadelphie, à vendre en magasin pour clore une consignation par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 19 m

ROUES DE CHARETTES à bœufs de toutes grandeurs à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 19 m

JAMBONS &c.—6 futailles Jambons, plats-côtés et épaules par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 36, Gravier. 19 m

TOILE D'IRLANDE—Pièces et demi pièces, 4/4, à vendre par WM. FREHN, 56 Douane. 19 m

PANTALONS—Etoffes variées 3/4, 7/8 et 4/4 pour pantalons, à vendre par WM. FREHN, 56, Douane. 19m

MOUCHOIRS—à grand ourlets, brodés et garnis de dentelles, 4/4 et 3/4, à vendre par W. FREHN, 57, Douane. 19 m

CAFE DE RIO—2,000 sacs belle qualité, importé directement et à vendre par STETSON & AVERY, 85, rue Gravier. 19 mars

CIMENT—300 barils, ciment romain et hydraulique, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 17 mars

SUCRE—200 barils Sucre en pain, de la raffinerie de la Nouvelle-Orléans. G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 17 mars

PAPIER—Grand assortiment de papier à lettre, tellière à écoliers, &c. &c. à vendre par NORMAN, STEEL & Co., 14 Camp. 17 mars

AMIDON—10 barils amidon de la Havane, en débarquement de la goëlette Lion, à prix raisonnable. J. ROBERT & Co., 47 Bienville. 17 mars

CREME VERSANA—Composition très agréable pour la barbe, à vendre en détail et en gros POLLARD & GREEN, 20, Chartres. 17 mars

PORC—60 barils mess et prime, sous inspection à vendre par POLLARD & GREEN, 20, Chartres. 17 mars

CAFE—40 sacs café Havane à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 65, Camp. 17 mars

LETTRES de Change sur New York, à courtes vues, à vendre par SCHMIDT & Co. 98 Bienville. 17 mars

SACS EN PITRE—100 balles—40 balles toile d'emballage des Indes. GEO. GREEN & BRO. 26, Camp. 17 mars

LIQUEURS—Eau de vie de cognac, en pipes et demi-pipes; Genièvre de Hollande à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 65, Camp. 17 mars

TOILE et corde des Indes et du Kentucky, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 17 mars

JAMBONS—10 barils jambons, 5 do épaules, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co., 26, rue Poydras. 17 mars

PORC—300 barils. Mess, prime; 60 de M. O. à vendre par J. VAIRIN & Co. 26, Poydras. 17 mars

SAINDOUX—150 barillets à vendre par J. VAIRIN & Co. 26, rue Poydras. 17 mars

VACHES—2 vaches laitières à vendre. S'adresser à bord du steamer Pawnee ou à J. VAIRIN & Co. 26, rue Poydras. 17 mars

HUILE de baleine—20 barriques huile de qualité supérieure, à vendre par WM. G. HEWES, rue Natchez. 17 mars

THE—200 caisses thé impérial en caisses de 6 à 13 livres; 100 do poudre à canon, en magasin et à vendre par J. B. FIELD, 73, rue Bienville. 17 mars

BLANC de baleine de New-Bedford et Nantucket, de 4, 5 et 6 à la livre, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. rue Natchez. 17 mars

TOILE et cordes d'emballage—100 rouleaux corde de qualité supérieure, 100 pièces toile d'emballage do, à vendre par WILLIAM G. HEWES, rue Natchez. 17 mars

POISSON—200 caisses Morue; 100 do. hareng; 100 do. poisson écaillé; 150 do. Maquereau No. 3, 12 do. poisson armé. J. B. FIELD, 73, Bienville. 17 m

PORC EN GRENIER—50,000 livres, en débarquement du bateau à vapeur Geo. Collier, à vendre sur la levée. S'adresser à E. F. JENKINS, enc. Poydras et Magasins. 17 mars

CAFE—200 sacs Havane fin vert en débarquement et à vendre par LEPAGE BRO. & Co. 51, Bienville. 14 mars

CIGARES—21,000 cigares de la Havane, en quarts de caisses à vendre à bas prix pour clore des comptes par VENNARD & GODDARD. 14 mars

BOTTES, Souliers et Brodequins—1000 caisses à vendre en magasin par R. G. HOBBS, 13, rue de la Douane. 14 mars

BARILS POUR MELASSE—Un lot de barils vides, à vendre par CHAS. J. HARRISON & Co, 24 rue Poydras. 7mars

CHAPEAUX DE PAILLE.—Chapeaux de paille de riz pour dames, première qualité, en magasin et à vendre par KOHN, DARONN & Co., 28, rue Bienville. 7 mars

CORDES D'EMBALLAGE—100 rouleaux, à bas prix pour clore une consignation. GODFREY LAWRIE, SMALL, 36, Gravier. 16 mars

SUCRE de la Havane—30 caisses, beau sucre blanc, en débarquement de la goëlette Lion, BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 16 mars

TOILE, CORDE—1400 pièces toile du Kentucky de 44 pouces, 400 rouleaux Corde de Missouri, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 16 mars

PLUMES D'ACIER—De Gillot, de Pey, &c., à vendre par NORMAN, STELL & CO., 14, rue du Camp. 16 mars

SEL—2,200 sacs sel gros et fin, de Liverpool, à vendre par E. F. JENKINS, Encoignure Poydras et Magasins. 16 mars

TRAITES sur New-York, à vue et à 5, 10, 30 et 60 jour de vue. ANDREWS & BROTHER, 50, rue du Camp. 16 mars

CHANGE sur New-York, à jours de vue; do. sur Paris, à 60 jours de vue, à vendre par LARUE & PREVOST, 46, rue Royale. 16 mars—3

TOILE des Indes—50 balles toile à emballage, à 1 et 2 fils de 46 pouces, en paquets de 12 pièces, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 16 mars

PEAUX—314 peaux, reçues par la goëlette Eliza-Ann, de Tampico, CLASON & VLES, 44, rue de Chartres. 16 mars

CIGARRES—Un assortiment de Regalias, Canones, Trabucos, Bayonettes, Imperiales, &c. en magasin à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 16 mars

GRAISSE—300 barillets de qualité supérieure, en débarquement, à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée. 16 mars

RHUM—20 barils et 20 boucauts rhum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par J. BARELLI & Co., 61 Commune. 16 mars

MAIS—800 sacs en bonne condition, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 36, rue Gravier. 16 mars

TRAITES sur New-York de 30 à 60 jours de vue—Traites sur Paris à 60 jours de vue, à vendre par CHEVREMONT & Co. 6 rue Royale. 16 mars

DAVID FELT & Co, ont transporté leur magasin, rue de la Douane, près de l'encoignure Chartres, autrefois occupée par MM. S. W. Oakey & Co. 16 mars

COUVERTURES de laine—10 balles couvertures de 3 points, françaises, récemment reçues et à vendre par F. JORDY, rue 112 rue Royale. 16 mars—10

VINS DE MARSEILLE—200 barriques marque Bergasse, 100 do do Grousset, 150 caisses a muscat, do Vignier, 150 do do Grousset, à vendre à des prix modérés par AUG. MOLIER, 60, rue St. Louis. 16 mars

CANDELABRES—Une belle paire de Candélabres, richement ornés, fort adaptés à la décoration d'un salon, ou d'une salle publique, en magasin et à vendre par P. H. GALLWEY, 6, rue Conti. 16 mars

SEL—Le soussigné, marchand de sel, etc. a constamment de sel gros et fin de Liverpool et des Iles Turques, en lots convenables aux acheteurs. E. F. JENKINS, Encoignure Poydras et Magasins.

GRAINES de [illegible] du Petit Gulf, en débarquement du bateau à vapeur Miles Douglass, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & BOGELOS, 35, rue St. Louis. 16 mars

DRAPS de Philadelphie à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & BOGELOS, 35, rue St. Louis. 16 mars

TRAITES SUR NEW YORK—à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. rue Natchez.

CHAPEAUX DE PAILLE [illegible]

A [illegible] H. CURTIUS [illegible]

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—No. [illegible] Gudge Garoles vs. ses créanciers—Présent l'hon. Charles Maurian, juge, 4 mars 1840. Il est ordonné par la Cour que les créanciers de l'insolvable comparaîtront en pleine cour, le vendredi 27 courant, pour [illegible] montrer cause, si aucune ils en ont, pourquoi il ne serait pas homologué; et en même temps que toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient arrêtées. Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier. 11 mars—3 ARMAND PITOT, Greffier.

Jean Jacques Haydel vs. ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire—Jeudi, 12 mars 1840—Présent l'hon. A. M. Buchanan, juge—No. 17,441—Sur motion de M. Pierre Soulé, avocat pour le syndic dans cette affaire, et sur information donnée à la Cour, que Zénon Cavelier, un des dits syndics, se trouve obligé, pour cause de mauvaise santé, à résigner le syndicat; il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en l'étude de M. Félix Grima, notaire public, le 14 avril prochain, à 10 heures du matin, afin d'y nommer un autre syndic en place du dit Zénon Cavelier, ou autrement autoriser les deux qui restent en fonctions à exercer les pouvoirs qui ont été accordés lors de l'assemblée où les trois syndics ont été nommés. Extrait des minutes. 14 mars—3 D. BYRNE, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et Ville de la Nlle.-Orléans.—No. 11466—Thomas Evans vs. ses Créanciers—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—12 Mars 1840—Il est ordonné par la Cour que toutes les personnes intéressées dans cette affaire, déduisent dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles, le tableau de distribution presenté par le syndic, ne serait pas homologué et les fonds repartis en conséquence. Par ordre de la Cour, Bureau du Greffier, N. Orléans, 12 mars 1840. 14 mars—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 12665—Joseph Solomon contre ses créanciers (pour un atermoiement.)—Sur lecture et enregistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de Edward Barnett, notaire public, le jeudi neuf d'avril prochain, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en même temps toutes procédures contre la personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la Cour, bureau du greffier. Nouvelle Orléans, 7 mars 1840. 9 mars—3,en30j J. OLLIE, Dep. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District judiciaire—Vendredi le 21 février 1840—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—John Powers contre ses créanciers—No. 16881—Sur motion de W. C. Lipscomb, avocat pour les créanciers de l'insolvable, et sur observation que John Powers, ayant été incapable, à cause de maladie, d'assister à l'assemblée de ses créanciers, qui a été ordonnée comme devant avoir lieu en pleine cour samedi, le 21 courant, il est ordonné que de nouveaux avis soient publiés à l'effet de prévenir lesdits créanciers et de les convoquer pour paraître en pleine cour le vendredi 27 mars prochain, à 10 heures A. M. pour y déduire les motifs pour lesquels ledit insolvable ne profiterait pas du bénéfice des lois pour venir au secours des débiteurs insolvables en état d'arrestation, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Extrait des minutes. 9 mars D. BYRNE, Dép. Greff

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 12466—James Sewall contre ses créanciers—27 février 1840—Il est ordonné par la cour que l'assemblée des créanciers de l'insolvable, dans ce procès, aura lieu en pleine cour le vendredi, 23 mars, pour y déduire les motifs, s'ils en ont, pour lesquels la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée. Et en même temps toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que H. Strawbridge, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absens. Par ordre de la Cour. Bureau du greffier—Nouvelle Orléans, le 27 février 1840. 29 fev—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans—No. [illegible] Vandricourt & Laudemiey contre leurs créanciers—Présent l'Honorable Charles Maurian, juge, le 9 mars 1840—Il est ordonné par la cour que toutes personnes y intéressées déduisent pourquoi dans les dix jours à partir de la publication du présent ordre, le tableau de distribution, enregistré dans cette affaire par le syndic, ne serait pas homologué, les fonds distribués en conséquence d'icelui et le syndic déchargé de toute responsabilité ultérieure de cette affaire. Par ordre de la Cour, Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 9 mars 1840. 10m—3,en 10j ARMAND PITOT, Greffier.

COUR COMMERCIALE—No. 2,316—J. T. Dundoo contre ses créanciers et les créanciers de son association avec Ste. Croix Guinault, son associé en commandite—5 mars 1840—Les créanciers du pétitionnaire sont sommés de déduire en pleine cour, le samedi, 28 mars courant, à 10 heures A. M., les raisons pour lesquelles le pétitionnaire n'aurait pas le bénéfice des lois faites pour venir au secours des débiteurs insolvables en état d'arrestation. Par ordre de la Cour. 7 mars—4,3ps ED. GARDERE, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du premier district judiciaire—No. 16768—Wm. Christy contre ses créanciers—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers aura lieu le samedi 28 mars prochain, à 10 heures a. m., pardevant A. Mazureau, notaire public, pour délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire; en même temps toutes poursuites judiciaires contre la personne de l'insolvable ou contre ses propriétés sont et demeurent suspendues. M. James R. Sterrett est nommé pour représenter les créanciers absens. Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite cour, ce 17ème. jour de février 1840. 18 fev—6 D. BYRNE, dép. greff

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—[No. 12620]—H. O. Schmidt contre ses créanciers—Présent l'honorable Charles Maurian, juge, le 9 mars 1840—Il est ordonné par la cour que toutes personnes y intéressées déduisent, dans les dix jours à partir des publications du présent ordre, les raisons pourquoi le tableau de distribution présenté par le syndic, ne serait pas homologué, les fonds distribués en conséquence et le syndic déchargé. Par ordre de la cour,—Nlle. Orléans, 9 mars 1840. 10mars—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—No. 12,138.—A. Melville vs. ses créanciers—Présent l'Honorable Charles Maurian, juge.—Le 12 mars 1840.—Il est ordonné par la cour, que toutes personnes y intéressées déduisent, dans les dix jours de la publication du présent ordre, leurs raisons pourquoi le tableau de distribution, enregistré par le syndic ne serait pas homologué et les fonds distribués en conformité. Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, N. O., le 11 mars 1840. 12 m—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 1er District Judiciaire—No. 16956—John McVittie vs ses créanciers—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire, soient notifiés d'après la loi, de comparaître en pleine Cour le Samedi 11 avril 1840, à 10 heures A. M. pour déduire les raisons pour lesquelles ledit pétitionnaire ne jouirait pas du bénéfice des lois faites en faveur des débiteurs insolvables sous détention.—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite Cour, ce 17 mars 1840. D. BYRNE, Député Greffier. 18 mars—3ps.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 16912. Cory Robinson contre ses créanciers—La cession des propriétés du pétitionnaire, ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné [illegible] assemblée desdits créanciers ait lieu pardevant W. Y. Lewis notaire, samedi, 28 avril prochain, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable. C. Roselius, est nommé pour représenter les créanciers absens. Dans cet intervalle, ordonné que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés soient arrêtées. Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite cour, le 12 mars, 1840. D. BYRNE, député greffier. 17m—10—3ps.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Leon Metge, contre ses créanciers—Lundi seize mars 1840—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers. Et il est ordonné par la cour qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu devant M. Larroque Turgeau, notaire public, le vendredi dixième jour d'avril, à dix heures du matin, afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire; et, en même temps que toutes actions judiciaires soient suspendues contre sa personne et ses propriétés de la part des créanciers mentionnés dans la cédule. Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite cour, ce 16 mars, 1840. 17m—3ps JOHN L. LEWIS, greffier.

CHAMPAGNE, Vins, Anisette, &c.—Champagne supérieur, Couronne et Lambert do. qualités diverses, $6 à 10 doux.
Vins rouges de Bordeaux de $1 3-4 à 12 la douzaine; do do, supérieures, caisses de 12 demi bouteilles;
Anisette surfine en caisses et fine en paniers;
Fruits à l'eau de vie et cerises à l'eau de vie;
Vins du Rhin, de mousseux et de Bourgogne;
Eau de Setters; huile d'olives;
Damejeannes de 5 gallons; clous de girofle;
Peinture verte à l'huile et ocre, &c.
18mars WM. BERGER, 19, rue St. Louis

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail, à des prix modérés:
Chapeaux de soie de Paris; dernière mode,
Chapeaux feutre ras,
Chapeaux feutre américain grands bords,
Chapeaux Panama,
Chapeaux paille d'Italie,
Parapluies en soie assortis,
Bretelles en soie et en fil d'Ecosse,
Cravattes en satin,
Cravattes d'été en fil d'Ecosse,
Chapeaux amazone pour dames,
Chapeaux Bambins et Cadets,
Gants fil d'Ecosse.
9 mars JN. BERCIER & Co. 121, rue de Chartres

D. URSANO & Co. No. 30, Vieille Levée, coin de Bienville, ONT constamment en mains, un bel assortiment d'HABITS, LEVITES et PANTALONS, provenant de leur propre manufacture, qu'ils vendent à bon marché pour du comptant, en gros et en détail.

Faisant travailler un grand nombre de tailleurs de confections, [illegible]

RECU récemment et à vendre en débarquement du navire Orléans, un assortiment de [illegible] LYALL & DAVIDSON, [illegible] 10 fev—1

PLUMES D'ACIER PATENTEES DE JOSEPH GILLOTT—Un assortiment considérable des plumes ci dessus, est à vendre en gros et en détail par le soussigné, rue de Chartres no. 24 [illegible] M. Joseph Gillott, qui pendant les vingt dernières années [illegible] 36,818,450 [illegible]

N. B. [illegible] HENRY OGDEN.

ON DEMANDE—[illegible] A. BARELLI & Co. [illegible]

TOILES A DRAPS [illegible]

MADAME VEUVE [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. E. TRICOU.

Joseph St. Cyr contre ses créanciers.

IL sera vendu le vendredi, 20 mars prochain, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février 1840, les propriétés, meubles et esclaves, abandonnés par le dit insolvable à ses créanciers.

1°. Un Lot de Terre situé rue Bourbon, entre les rues Dumaine et St. Philippe, ayant, mesure américaine, 36 pieds [illegible] de face, sur 122 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble les bâtisses y construites, consistant en une maison briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de 4 appartemens, deux cabinets et une galerie une bâtisse, en briques, couverte en terrasse, [illegible] de 6 appartemens, lieux d'aisance en briques, puits, hydrant, &c.

2°. Un Lot de Terre situé rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant, mesure américaine, 29 pieds 6 pouces [illegible] de face, sur 85 pieds 8 pouces de profondeur, avec puits et une superbe tonnelle.

3°. Un Lot de Terre attenant au précédent, ayant mesure américaine, 32 pieds 3 pouces de face sur 120 pieds [illegible] de profondeur; ensemble, une maison briquetée entre poteaux et couverte en [illegible], composée de 4 appartemens, une belle serre en briques couverte en ardoises, de 30 pieds de long sur 20 de large; une jolie chambre à bain. Les cours de ces trois propriétés qui se touchent dans leur profondeur, sont carrelées en briques.

4°. 14 Lots de Terre situés sur la route St. Jean, désignés par les Nos. 1 à 14, d'après un plan dressé par J. A. Guérard le 27 janvier 1837. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la dite route, sur 150 pieds de profondeur, les dits lots dans leur ensemble étant formés par la route St. Jean, les rues Florida, du Campement et des Sauvages.

5°. Un Lot de Terre situé à la Baie St. Louis, Etat du Mississipi, ayant 120 pieds de face à la Baie, jusqu'à une profondeur de 150 pieds, où il s'élargit de 20 pieds, de manière à avoir un arpent de large, sur une profondeur totale de 40 arpens. Sur ce lot sont construits le superbe Hôtel de la Baie St. Louis et ses dépendances. Le bâtiment principal a 80 pieds de face à la Baie, sur 50 pieds de profondeur, et se divise en rez-de-chaussée, en une salle à manger de 50 pieds de long sur 20 de large, à l'une des extrémités de laquelle sont deux jolies chambres; au premier, on trouve chambres, galeries tournantes de dix pieds de large, au rez-de-chaussée et au premier.

Une belle bâtisse neuve, à étage, de 240 pieds de longueur sur 15 de largeur, divisée en 40 chambres.

Une superbe salle de 80 pieds de long sur 30 de large, avec galeries de 15 pieds de large sur la façade et sur le derrière.

Une bâtisse de 130 pieds de long, à l'usage des domestiques.

Une belle cuisine, deux fours, une grande cave et quatre chambres y attenantes, écuries et remise, un poulailler, une glacière de la contenance d'environ 10,000 livres, lieux d'aisance, &c.

Un puits intarissable, fournissant une eau limpide et saine.

Dans la cour de derrière, il y a une quantité de beaux arbres, entr'autres beaucoup de meuriers, et plus loin un verger.

6°. Les meubles dont l'inventaire sera fourni au moment de la vente.

7°. Lucile, négresse âgée de 24 ans, domestique.

8°. [illegible], négresse âgée de 24 ans.

Conditions—Les propriétés et esclaves à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à son échéance portera un intérêt de 10 pour cent l'an, sans que cette clause ne puisse être interprêtée de manière à retarder le paiement d'aucun billet. Les meubles comptant.

Les actes de vente seront passés chez Charles Boudousquié, notaire, aux frais des acquéreurs

18 fev—6—10,20fev—3,10,17et20 mars.

PAR JOSEPH LECARPENTIER.
VENTE DE SYNDIC.
Faillite de Charles Thomas.

IL sera vendu le Mercredi, 25 mars prochain, à midi, à la Salle des Bains, rue St.-Louis, les propriétés suivantes, conformément à un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 20 Février:

1o. Un lot de terre désigné par le No. 12, compris entre les rues Conception, des Grands-Hommes, Monroe et Gordon, et contenant 24 lots, suivant un plan dressé par Journet, approuvé par M. Pillie, voyer, le 11 janvier 1837 et déposé dans les archives de la Troisième Municipalité.

2o. Un lot de terre, désigné par le No. 24 de l'ilet 36 du plan dressé par L. Surgi, le 12 décembre 1836 et déposé dans l'étude L. T. Caire, not. pub. Le dit lot mesurant (mesure française) 30 pieds 4 pouces de face à la rue Prosper sur 150 pieds de profondeur entre les rues de l'Union et des Français.

3o. Un lot de terre à Mandeville, de l'autre côté du lac, désigné par le No. 3, de l'ilet 86, sur le plan dressé le 14 janvier 1835, par L. Bringier, et mesurant (mesure française) 237 pds [illegible] de face à la rue Fey, 250 pieds sur la rue Villeré et la profondeur entre les deux autres côtés.

Conditions—comptant. Les actes de vente par-devant C. Pollock, not. pub. 24 fev—24,28f,7,14,20,25m

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu mercredi, 1er. Avril, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale,

1o. La Maison à deux étages et le lot de terre situés à l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Robin, ayant 30 pieds de face à la rue Nlle. Levée, sur 105 pieds de profondeur, et de face à la rue Robin.

2o. Le Lot contigu ayant 30 pieds de face à la rue Nouvelle Levée, sur 105 de profondeur.

3o. Le Lot contigu au no. 2, ayant 30 pieds face à la rue Nouvelle Levée, sur 105 pieds de profondeur.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et un intérêt de 7 pour cent l'an.

Actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 mars

VENTE DE SYNDIC.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans—No. 1169.—J. Webber jr. contre ses créanciers—En vertu d'un décret de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 décembre 1839, rendu dans l'affaire de Joseph Webber jr. contre ses créanciers—Je soussigné juge de paroisse, offrirai en vente publique, Samedi, 21 Mars 1840, à quatre heures de l'après midi (4 h.) P. M. à la briqueterie de Messrs. Vermoly & Miller, dans cette ville de Lafayette: Une Presse Hydrolique et une Presse à Tabac abandonnées par ledit Webber à ses créanciers. Conditions comptant. 6mars—3 F. DUGUÉ, Juge.

GRANDE LOTERIE D'IMMEUBLES ET D'ACTIONS, DE CALLDWELL, OAKEY ET PRITCHARD.

Tirage chaque jour à la Bourse St. Charles.

10,000 LOTS GAGNANTS........ $2,000,000.

Les billets qui sont encore à vendre à $20, sont garantis n'avoir pas été tirés jusqu'au jour de la vente.

Bureau, encoignure Canal et St. Charles.

La liste de tous les numéros tirés chaque jour est publiée dans les journaux quotidiens.

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 160, encoignure Conti.

La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des ratifiers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; puisque les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.

L'application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver en les orifiant.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20fev

ACADEMIE DE DANSE, No. 80, rue Royale.

MR. DEVOTI, informe ses élèves que les classes auront lieu tous les lundi et jeudi; et que le samedi sera réservé pour une leçon de répétition de 6 1/2 à 8 1/2 heures du soir. Les leçons particulières auront lieu dans le courant de la journée.

M. Devoti, vient de composer une contredanse intitulée la Créole; les personnes qui désirent l'apprendre, ainsi que les figures des contredanses à l'usage de Paris et de la Nlle-Orléans, pourront profiter des leçons des classes, et dans peu de temps elles figureront avec succès. Prix $5

Il se rendra au domicile des personnes qui ne pourraient pas suivre ses classes. 24 jan

CHAPEAUX DE PANAMA!!

MANUEL BLASCO & Co. No. 80, rue de Chartres, où l'on trouvera un très grand choix de Chapeaux de Panama extra-fin, tout ce qu'il y a de beau et bon, comme il n'y en a jamais eu dans le pays.

Aussi—Un grand assortiment de Chapeaux de toutes qualités pour hommes et enfans à large bord, convenables pour l'été. dans les prix reduits comme suit:

Chapeaux en feutre gris, large bord,		à $4 et $5;
do. do. noirs,	do.	$4;
do. do. blancs,	do.	$4;
Chapeaux de soie dernière mode, fabrique de Leville, à Paris,		à $4;
Chapeaux en feutre gris, large bord, pour enfans,		$3;
Do. do. noir,	do. do.	$3;
De. de soie do.	pour cadets,	$3;
Do. do. do.	pour enfans,	$2;
Do. feutre gris,	do. do.	$2 50

Ainsi qu'un grand assortiment, général de chemises [illegible] 9 mars

$50 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 26 décembre, de chez le soussigné, le nègre ALFRED, agé de 22 ans, taille de cinq pieds, 6 ou 7 pouces, jolie figure, complexion très noire, fortement proportionné, parlant anglais, le français et l'espagnol, [illegible] il a demeuré en ville, y ayant résidé plusieurs années. Il a été vu sur le chemin à coulisse du lac Pontchartrain [illegible] Les geoliers de cet Etat et ceux des Etats voisins sont [illegible] d'adresser pour le montant de la récompense ci-dessus et les frais de geole au No. 181, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Pierre, ou à J. S. [illegible], vis à vis Carrollton dans la paroisse Jefferson. 17 mars

CENT CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE, SERONT données à quiconque donnera des informations tendant à traduire en justice la ou les personnes qui recèlent la griffonne HATTY, âgée d'environ 12 ans, qui s'est absentée de chez le soussigné [illegible] rue Julie, avec un panier [illegible] On donnera cinq piastres à celui qui la fera mettre à la geole, ou la ramènera au soussigné, No. [illegible] rue St. Philippe. WM. BOCKERILL. 17 mars—6

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE. PARTI MARRON de chez le soussigné dans la nuit du 3 courant, le nègre FRANCOIS, boulanger de son état, il est âgé d'environ 24 à 26 ans, de la taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, n'ayant qu'une seule dent qui lui reste à la mâchoire supérieure, ses yeux sont très saillans; [illegible] barbe au menton, grosses lèvres, [illegible] Il avait un chapeau entouré d'un crêpe [illegible] change souvent de nom, et est connu sous celui de CRAPEAU. On pense qu'il est [illegible] à bord de quelque bateau à vapeur, [illegible] J. BAYON, 73, [illegible]

[illegible] DE RECOMPENSE [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés et Terrains de valeur dans la 2de. Municipalité.

PAR L. A. GARIDEL.

IL sera vendu mercredi, 1er. avril, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis.

L'Ilet entier no. 80, borné par les rues Naïades, Terpsichore, Apollon et Melpomène, divisé en 20 lots.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, sans intérêt, billets tirés et endossés par l'acquéreur (sans endosseur) assurés par hypothèque; en cas de non paiement des billets à leur échéance, ils porteront dix pour cent l'an d'intérêt jusqu'à final paiement. Trois mois seront accordés pour le terme payable comptant, en y ajoutant un intérêt de 8 pour cent l'an; si le paiement en est assuré à la satisfaction du vendeur par un billet avec un ou plusieurs endosseurs.

Ces terrains sont situés dans la partie la plus élevée de la Nouvelle Orléans, et par leur position agréable doivent convenir au rentier aussi bien qu'à l'homme d'affaires pour y établir des maisons de résidence: par l'endroit offrent les mêmes avantages.

Des maisons commodes pourront y être cette année construites, à des prix très bas, et le crédit libéral accordé mettra à même tout acheteur de faire face à son paiement annuel par le loyer qu'il pourra retirer et couvrir en même tems le prix de la bâtisse; il pourra en outre de l'augmentation progressive qui ne peut manquer d'avoir lieu dans cette belle partie de la Nlle. Orléans.

Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, dans les dix jours qui suivront l'adjudication, autrement les dits lots seront revendus après 3 jours d'avis aux frais et risques de l'acquéreur. 17 mars—14

PAR E. S. SYKES.
Vente d'une Pharmacie.

IL sera vendu vendredi 20 à 10 heures, une pharmacie située No. 12[?] Nelle. Levée, une porte au-dessous du marché Ste. Marie, contenant un bel assortiment de drogues, papeterie, instrumens de chirurgie et de dentistes, vitrines et toutes les autres appartenances nécessaires, la totalité sera vendue en un seul lot. Si les conditions seront moitié comptant, la balance à 4 mois en billet endossé à satisfaction. Si la vente en bloc n'a pas lieu, la pharmacie sera vendue en détail en lots convenables aux acheteurs et au comptant. 17 mars

PAR A. D. DORIOCOURT.

JEUDI le 26 mars 1840, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, il sera vendu pour le compte aux risques et périls de Bernard Maurice qui a négligé et refusé de se conformer à l'adjudication à lui faite le 28 février 1840, l'esclave Henriette âgée d'environ 18 ans, bonne cuisinière, domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions—Moitié comptant le reste à 6 mois. 13 mars—11

VENTE POSITIVE ET SANS LIMITE.
PAR J. A. BEARD.

A l'Arcade Banks, Jeudi, 26 courant, à 11 heures et demie, SIX lots de terre des mieux situés dans la rue des Nayades, Carré no. 167, a un ilet de la rue Jackson; et dans une des plus florissantes parties de la Nouvelle Orléans; chaque lot mesure environ 26 pieds de face à la rue des Nayades sur une profondeur de 126 pieds. Le terrain est plus haut que dans toute autre partie de la ville. Ces lots seront vendus séparément; ils offrent une admirable occasion à des artisans et journaliers qui cherchent à se procurer une résidence salubre et à bon marché.

Conditions: Un cinquième comptant; la balance à 6, 8 et 12 de crédit, par billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et par compte à la convenance.

Actes de vente pardevant Felix Grima, notaire aux frais des acquéreurs.

Les plans seront exposés trois jours avant la vente. 17mars—9

PAR HEWLETT & CENAS.
VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR.

IL sera vendu, Mercredi, 25 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,

Cinq terrains de valeur, avec toutes les améliorations, droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés au faubourg Ste.-Marie, dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, St.-Charles et Carondelet, et désignés sur le plan original par les Nos. 2, 3, 4, 5 et 6.

Les terrains Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent chaque 25 pds. 7 p. de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 96 pieds chaque, entre lignes parallèles.

Le terrain No. 6, mesure 26 pieds de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4/8 suivant la direction du fond des lots précédents Nos. 2, 3, 4 et 5.

Les propriétés ci-dessus sont situées dans la partie la plus florissante de la 2de. Municipalité, et leur position est très convenable pour la construction de résidences particulières, et ne peuvent qu'offrir un placement avantageux aux capitalistes.

Conditions—$2,000 payables pour chaque terrain, le 1er. mars 1841—En coupons de sommes à la convenance du vendeur et la balance à 18 et 24 mois, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 17 m—6

VENTE DE SYNDIC.

Wm Gallagher contre ses créanciers et les créanciers de J. et W. Gallagher.
PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu mercredi, 25 mars, à midi à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans,

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la rue St. Pierre, entre les rues Perdido et Gravier, mesurant soixante et quinze pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française; ledit lot est borné d'un côté par la propriété de M. Huet, et de l'autre par celle de P. O. Sorbé; ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui en font partie, leurs dépendances et appartenances, et les droits et privilèges qui y sont attachés.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 fev

Succession Honoré Faure.
PAR V. DEJOUX.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 19 février dernier et sous l'inspection de l'administrateur de cette succession,

Il sera vendu le mardi 31 du mois de mars, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi:

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Craps, entre les rues Bagatelle et St. Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Craps, sur 120 pieds de profondeur en lignes parallèles; sur lequel terrain se trouvent construites deux maisons [illegible] couvertes en bardeaux et divisée en 4 chambres, et [illegible] en bardeaux et divisée en 2 chambres, une galerie fermée, en 2 pièces.

Une négresse créole du pays, nommée Rosalie, âgée d'environ 30 ans.

Conditions.—Pour les maisons, un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois. Pour l'esclave, 1/2 comptant, la balance à 6, 12 mois; le tout en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur qui se réserve le droit de refuser les endosseurs sans expliquer les raisons de ce refus.

Les actes de vente pardevant M. T. Turcas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 2 mars

VENTE PAR LE MARSHAL.

COUR DE CITE DE LA VILLE DE LAFAYETTE—W. R. B. Wills, contre O. Daily & Eagan.—No. 1749—Wm. Spencer, contre O. Daily—No. 1741. En vertu des deux ordres de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Cité de Lafayette, j'exposerai en vente publique, mardi, le 31 mars courant, 1840, à midi, à la porte de ladite Cour de Cité,

UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le faubourg Livandais, No. 8, sur un plan dressé par Louis Bringier arpenteur, dans l'ilet borné par les rues Sixth, Seventh, Chippewa, et Fulton, par cent vingt pieds de profondeur et face par la rue Seventh, entre des lignes parallèles.

Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété ci-dessus sera adjugée au plus haut offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'acquéreur de fournir son obligation, payable à un an avec une caution solidaire, bonne et solvable, hypothèque spéciale, intérêt de dix pour cent jusqu'à parfait paiement. 17 mars—5 J. J. CAIN, marshal.

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE. No. 128, rue du Canal, près la rue Dauphine. Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toutes descriptions, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de trèfle rouges et blanches, graines d'oiseaux mixtes, instruments aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres, arbres fruitiers, plantes, &c. [illegible] Ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture pour ce climat, [illegible] l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles rencontrera l'approbation de ceux qui en font usage. PH. PRINGLE.

N.B.—Récemment reçu de New-York un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines et dahlias doubles; aussi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Quelques belles têtes d'oignons. 16—6m

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.—J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 81, près St. Philippe, Nlle. Orléans, vient de recevoir de Bordeaux par le Talma, un assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. A. Péchade, cultivateur et marchand de graines, près de Bordeaux, qui est renommé pour la qualité de ses produits. Le sieur Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15 j—3m

GRAINES FRAICHES de Jardins fleuristes et potagers, garanties de l'année 1839. Le soussigné vient de recevoir de New-York, par les Shakspeare et le Falmouth, un grand assortiment de graines fraîches pour la saison. Reçu d'Angleterre par St. Laurent, une belle collection de Camélias, Dalias doubles, Roses mousseuses, Œillets &c. WM. DINN, 17, Commune. 6 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE—Mme. BUFFET par suite du malheur qu'elle a éprouvé dans l'incendie de l'Hôtel St-Louis, prévient le public et ses amis en particulier, qu'elle vient de transporter son magasin dans la rue de Chartres, entre Toulouse et St-Louis, près l'Hôtel d'Orléans, où elle continuera de vendre tout ce qui concerne les comestibles.—Elle vient de recevoir par le Garonne divers objets très frais, tels que prunes impériales, dito de Tours en corbeilles, pruneaux tappés et toute espèce de fruits secs, fromage de Gruyère 1ère qualité, [illegible] et généralement tout ce qui a rapport aux comestibles. Madame Buffet comptant toujours sur le bon patronage de ses amis, ne négligera rien pour tenir son magasin des mieux assortis. 24 fev

AVIS.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société pour exercer l'état d'avocat à la Louisiane, sous la raison de Peyton, Smith & Yergers, et dans l'Etat du Mississipi, sous celle de Yergers, Peyton & Smith, leurs bureaux sont passage de la Bourse No. 18.

A la Nouvelle-Orléans.	*A Vicksburg.*
BALIE PEYTON	GEO. S. YERGER,
J. WIGHTMAN SMITH,	JACOB S YERGER

1er fev—2m

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 6 1/2 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier, No. 36, entre les rues Condé et Vieille-Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 7 mars

CIGARRES—200 milliers de la Havane des marques les plus fines, telles que Constancia, Esperanza, [illegible] J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée. 21 m

A VENDRE, à bon marché [illegible]

TAFFETAS GOMME [illegible] LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.